

Journal International De Victimologie

International Journal Of Victimology

Tome 3, numéro 2 (Janvier 2005)

Ethique

PROFESSEUR RODAT, O. [FRANCE]

DOSSIER: MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES

Dossier dirigé par le Pr. Robert HUGONOT, ALMA France

Mots-clés

Centre gériatrique ; soins ; personnes âgées ; institutions

Éthique : voilà un mot de deux syllabes qui paraît bien court pour un enjeu qui touche aux relations humaines et qui doit servir à guider nos conduites. L'association ALMA, qui a dépassé depuis peu l'âge de raison, se positionne au cœur de la violence et des soubresauts de la société et elle se fixe, pour objectifs, de voir à la place des aveugles, d'entendre à la place des sourds pour permettre une réponse aux drames souvent silencieux de ces personnes âgées ; chacun a bien conscience que leur nombre augmente, que nous avons atteint là, la masse critique qui permet à la conscience collective de rester en éveil et par là même de mobiliser les énergies vis-à-vis de situations dramatiques qui, trop souvent, noircissent la page des journaux.

La réponse de la société par la loi ne règle que les problèmes du passé et la loi n'est pas une somme d'interdits. La loi organise des sanctions pour ceux qui se livrent à

des actes prohibés. La loi répond aux problèmes du passé, elle n'a pas vocation à anticiper sur les situations de l'avenir. Comme nous le disions à l'instant ALMA tend la main, elle est impliquée dans les violences sociales et de ce fait, elle prend des risques, il faut accepter des risques. Les situations que nous rencontrons sont multiples, complexes et ALMA n'a pas vocation à se substituer aux institutions, les écoutants ne sont pas des cow-boys, les référents ne sont pas des justiciers.

ALMA regarde la maltraitance et veut l'amplifier sans pour autant définir une ligne de démarcation entre maltraitance et bienveillance comme si le mal était toujours l'image en miroir et déformée du bien.

Il y a donc, au-delà de la loi, une règle non écrite qui est alimentée par la lignée de notre histoire culturelle partagée par les membres du groupe

et qui s'appelle la morale des conduites.

Les informations qui nous parviennent du monde entier illustrent combien ce concept est marqué par l'histoire des sociétés, par les cultures et par les croyances.

Lorsque la loi évolue sous les inflexions des juges, son application se modifie et les références prennent en compte les modifications des relations inter-humaines. On appelle cela la jurisprudence. Lorsque la morale subit en elle-même les modifications dans nos conduites et qui sont partagées par tous, on peut appeler cela l'éthique. L'éthique c'est quelque part la morale en marche avec le souci, l'ardente obligation du partage collectif de ses références.

L'éthique ne peut pas être un onguent philosophique, ni un sparadrap collé sur les ecchymoses de l'inacceptable, l'éthique c'est la vigilance, le regard critique. Edgar Morin dit à son propos : « *L'éthique c'est résister à la cruauté et vivre sa vie de manière poétique* ».

C'est bien évidemment le domaine de la santé puis de la médecine à partir des événements épouvantables de la dernière guerre mondiale qui a alimenté la réflexion éthique en posant le problème de l'indisponibilité de l'homme, l'homme ne peut pas être un loup pour l'homme. Les progrès vertigineux de la médecine triomphante, son irruption dans le domaine de la reproduction qui touche quelque part au sacré et au mystère de la vie a interpellé la société en stigmatisant une médecine pouvant être dangereuse pour l'homme. La société a fait des lois et a mis en place un repère collectif au travers du comité consultatif national d'éthique.

Ce dernier vient d'ailleurs de publier récemment un avis particulièrement pertinent sur l'introduction de l'éthique dans le domaine de l'éducation des disciplines de la santé ; il faut en retenir une idée essentielle : l'éthique n'est pas une science académique qui se déclame en haut d'une chaire, de la bouche d'un "éthicien" vêtu de probité et de lin blanc.

L'éthique c'est une conduite qui se transmet, d'un exemple que l'on donne, c'est une réflexion que l'on s'impose, c'est une vigilance dans les relations humaines.

A l'occasion des réunions régulières organisées par ALMA pour les écoutants et les référents, l'un des intervenants avait eu cette très belle formule que j'avais notée : « *l'éthique, c'est l'éloge de la fragilité* ». Cette réflexion doit servir dans le fonctionnement d'ALMA pour essayer de répondre à une question lancinante et récurrente qui interpelle chacun d'entre-nous : « *A partir de quand y a-t-il maltraitance ?* ».

Le regard que nous portons, l'écoute que nous assurons est bien sûr déformée par le filtre de nos émotions, par notre propre trajectoire, mais aussi par les motivations qui nous amènent à participer activement à l'association ALMA.

Pour répondre à ce questionnement, il faut faire référence à des principes non négociables, intangibles, permanents qui sont fondés sur l'idée que l'homme est unique et qu'il n'y a pas mieux que l'homme. C'est en déclinant ces trois principes que l'on peut répondre à la question lancinante et qui taraude intervenants et référents lors de nos réunions : Quel est le seuil de la maltraitance. Il n'y a pas en effet de

bienveillance et de maltraitance séparées par une frontière étanche, il y a une zone de flou, d'incertitude qu'il faut analyser avec recul et prudence.

Le premier principe est parfaitement individualisé par une belle formule de Mme Suzanne RAMEIX : « Il s'agit de la liberté individuelle d'avoir des préférences singulières ».

C'est cet espace d'autonomie, de libre-arbitre, de cette possibilité de se gouverner soit même, de pouvoir maîtriser son destin avec, en face, la promesse d'un pacte d'aider, de soulager et d'accompagner. La personne peut en effet choisir, à sa convenance, d'organiser ses relations et l'on peut même être, un brin provocateur en disant qu'on a le droit d'être maltraité encore faut-il l'avoir choisi librement.

Lorsque ALMA fait irruption dans une famille, c'est forcément de manière ponctuelle dans une histoire de vie et dans une histoire constellée d'évènements et la situation que nous observons n'est que la résultante de tous ces évènements plus ou moins maîtrisés, plus ou moins cachés, plus ou moins occultés. La liberté c'est forcément la liberté d'accepter ou la liberté de refuser. Ce regard raisonne bien évidemment avec ce que l'on a cru appeler le devoir d'ingérence. Parler de la liberté individuelle, de choisir c'est osciller entre un modèle paternaliste et bienfaisant et solidaire centré sur le bénéfice que l'on escompte pour autrui en choisissant à sa place et d'un autre côté l'autonomie poussée à son excès, alimentée par la revendication de droits. Ces droits sont illustrés par ceux des malades authentifiés par la loi du 4 mars 2002, droit d'accepter, de ne plus accepter, en particulier aux derniers instants de la vie ; il y a bien sûr des choix qui mettent en danger et qui sont

dangereux pour les autres, mais il faut alors regarder pour comprendre si le choix qui a été fait résulte d'une appréciation complète, libre et éclairée et dans le fond tout comme dans l'acte de soins, consentir après une information loyale, claire et appropriée ; Pourquoi, après tant d'années vécues, la personne âgée n'aurait-elle pas le droit de choisir un risque particulier. Lorsque ALMA écoute, entend, elle doit s'assurer et se convaincre que le choix de la situation a été fait librement, sans contrainte, délibérément, sans violence. En l'absence de cette conviction, ALMA a le droit de prendre part et de prendre fait contre le choix fait par la personne mettant en avant une autre perspective qui lui semble plus douce. On peut bien sûr suggérer que la frontière est mince entre l'assistance et l'émission dans la vie privée, mais ce n'est pas ALMA qui est à la recherche des maltraités, ce sont des appels qui lui arrivent, c'est-à-dire un besoin d'aide, ALMA reçoit, ALMA ne dépiste pas, ALMA n'enquête pas.

Faut-il aussi rappeler que la personne sous tutelle garde toujours un espace d'autonomie en matière de soins, en matière de consentement même si dorénavant les droits du malade sous tutelle sont portés par le tuteur. À notre sens voilà les termes de la première question et pour y répondre, il faut s'assurer que le choix qui a été fait s'inscrit dans une trajectoire particulière individuelle et que la personne a pu exprimer, malgré les circonstances, une acceptation des contraintes qui peuvent lui être imposées.

Le deuxième principe est fondé sur un dogme intangible parce que la valeur d'une société s'apprécie à l'attention qu'elle porte aux plus faibles.

L'homme a une dignité qui fonde l'égalité des hommes, elle est intrinsèque à l'être humain, elle est invisible, elle n'est pas liée aux comportements, elle est intangible et absolue, c'est ce qui permet l'opposition entre l'homme et l'animal. L'idée néanmoins se répand que la dignité pourrait être un élément d'appréciation subjective. Bien au contraire, elle est objective car toute vie humaine est par définition digne, sans considération d'une plus ou moins grande qualité de la vie et abandonner ce principe reviendrait à le réduire à une convenance personnelle.

Nous sommes bien d'accord pour considérer que le mot n'est pas à prendre dans son acception d'un titre, la dignité n'est pas un attribut, elle n'évoque pas un rang supérieur, elle est l'essence même de l'homme. Elle ne peut être perdue, elle ne peut être enlevée à l'homme même si l'histoire nous a appris qu'elle était parfois bafouée.

Relativiser la dignité pour faire prévaloir l'autonomie et la liberté d'initiative la met en grand danger. Nul ne peut se prévaloir du préjudice d'être né pour être maltraité.

La dignité ne peut se réduire à la dépendance ou au bonheur et l'on ne peut pas dire qu'être digne soit être responsable ou indépendant. En effet, cette vision mystificatrice ne nous conduirait qu'à l'éloge de ceux qui gagnent et qui sont performants, or la vie c'est être gagnant et être perdant. L'art de vivre c'est aussi l'art de savoir perdre.

Comme le disait récemment un ministre qui était assis ici il y a peu de temps : « *La dignité ne peut flétrir en même temps que la peau, elle n'a pas de prix, elle n'est pas liée à la*

désuétude des causes, la dignité n'est pas biodégradable ».

Il n'est pas acceptable que la toute puissance de l'homme debout porte atteinte à la dignité de la personne âgée, assise ou allongée, car même perdue dans le naufrage du vieillissement, la personne âgée reste toujours la figure emblématique chaque fois singulière et en même temps universelle de l'humaine condition.

Quel que soit le M.M.S., qu'importe le G.I.R., il faut permettre à ceux qui sont autour de la personne âgée, au nom de cette dignité, d'accomplir les gestes de soins à domicile et dans l'institution, à l'hôpital ou dans le lieu d'accueil avec les moyens humains et techniques nécessaires pour que l'incantation sans cesse renouvelée de la qualité des soins soit autre chose qu'une psalmodie dans le désert. C'est peut-être l'occasion de dire qu'il y a un vrai paradoxe entre l'étendue des devoirs en soins et à l'attention vis-à-vis des personnes âgées qui ne peuvent exprimer des demandes et la limitation de faits, des dispositifs et des moyens accordés malgré l'affichage ostentatoire ou la charge des personnes âgées dépendantes dans les établissements.

La dignité c'est la compétence d'ALMA qui apporte aux personnes âgées en situation de faiblesse, un réseau, une équipe pluridisciplinaire, des écoutants neutres, des référents pondérés et un comité technique de pilotage qui justement offrent la compétence de tous les intervenants du champ social, politique, sanitaire et judiciaire ; ALMA c'est quelque part la société en marche qui s'arrête au chevet d'un homme ou d'une femme fragile et vulnérable. Dans le fond, prendre en compte cette dimension

humaine de la dignité et c'est un pléonasme c'est répondre à la question de savoir si pour soi-même ou pour un de ses proches on pourrait accepter la situation dans laquelle se trouve la personne dont ALMA vient d'avoir connaissance.

Respecter la dignité c'est aussi s'astreindre à la confidentialité, au respect de la vie privée et refuser qu'ALMA soit quelque part un dénonciateur ou un délateur. On sait où conduisent les pratiques, ALMA se veut simplement porteur d'une initiative pour ne pas rester inerte devant ces situations.

Vous avez compris, il n'y a pas de thermomètre dans la dignité, il y a une ambition et une ardente obligation de toujours voir dans la personne maltraitée un être humain.

La troisième exigence c'est-à-dire le troisième regard repose sur le principe qu'il faut maintenir contre vents et marées la cohésion sociale, même si elle a été d'une cruelle actualité, il y a quelque temps.

Lorsqu'une personne âgée se lève sur la pointe des pieds et qu'elle regarde l'horizon, celui-ci est forcément mortifère. Pour vivre, elle a besoin de fortifier son existence, de donner un sens à sa vie, faute de quoi la peur de la mort la conduirait à se réfugier dans son passé. C'est lorsque l'isolement vient, alourdi par la douleur du vieillir au quotidien, que la maltraitance peut survenir. Le lien de la famille crée un sens, elle donne une dynamique, une perspective. Elle permet le télescopage intergénérationnel, elle est l'essence même de la lignée.

La situation est cependant bien ambiguë car on sait que le maltraitant est toujours dans l'ombre portée du

maltraité et que la maltraitance naît justement dans le milieu familial. Des décisions suggérées peuvent aller jusqu'à rompre le lien familial, facteur d'apaisement, mais aussi facteur de distension. La suggestion de l'entrée dans un établissement quel qu'il soit peut être alimentée par le mot qui fait mal, le placement. Se résoudre à placer quelqu'un ailleurs parce qu'il n'a plus sa place dans sa famille. On trouve même parfois d'autres familles, dites familles d'accueil.

La cohésion sociale elle se fait dans l'alliance, dans l'écoute et dans la temporalité. C'est aussi souligner là l'émergence de certains dispositifs qui peuvent être une façon de résoudre les difficultés en suscitant auprès de la personne, à son domicile, la désignation d'une personne de confiance, porteuse des volontés, témoin des choix, comptable des directives anticipées.

Voilà à mon sens en quelques mots ce qui anime l'esprit et la flamme d'ALMA. ALMA fait un travail qui jusque-là n'a pas été réalisé, elle montre, elle décrit ce qu'elle voit, elle écoute les témoignages, elle rassemble les connaissances, elle aide à trouver une solution, elle ne se substitue pas. ALMA en fait agit dans le sens étymologique du questionnement éthique du mot *ethos* qui signifie le lieu de vie habituel. ALMA, c'est un questionnement sur nos habitudes pour rendre le monde habitable et surtout pour tous ceux qui ont de plus en plus de mal à y habiter. Si l'humanité se compose de plus de morts que d'habitants, portons notre regard sur ceux qui vivent pour qu'ils puissent nous offrir en retour le visage de l'humanité.